



Bagneux, le 2 juin 2020

DÉCLARATION CGT AU CSE CENTRAL

Le monde entier fait face à une crise sanitaire sans précédent due à la pandémie de Covid-19. Au 28 mai 2020, on recense près de 5,6 millions de cas de Covid-19 dans le monde et plus de 350 000 décès officiels, le bilan réel des victimes est probablement largement supérieur. Les Etats-Unis dépassent la barre des 100 000 morts. L'Amérique latine devient le nouvel épice de la pandémie et l'Europe se déconfinement progressivement.

La France est particulièrement touchée, selon les chiffres de l'OMS, nous sommes le 7ème pays du monde le plus touché en nombre de cas et le 4ème en terme de mortalité avec près de 28 600 décès (derrière les USA, le Royaume-Uni et l'Italie).

Ces dernières semaines, les soignants ont été confrontés à une situation terrible, devant combattre l'épidémie dans des conditions effroyables : manque de masques, de blouses, de gel, de gants, de lunettes de protection, de respirateurs, de médicaments...

Ceci résulte de décisions politiques de ces dernières décennies qui ont, loi après loi, budget après budget, démantelé un système de santé qui servait de référence dans le monde entier et a permis un accroissement de l'espérance de vie.

Cette dégradation a pourtant été largement dénoncé par les soignants eux mêmes qui étaient en grève depuis de nombreux mois pour exiger de meilleures conditions matérielles et salariales pour soigner dignement et traiter les patients avec respect. Ils exigeaient et exigent toujours l'arrêt de la fermeture d'hôpitaux et de lits sur tout le territoire.

Rappelons qu'avant cette crise le gouvernement actuel restait sourd à ces revendications et envisageait encore des économies de 4 milliards sur la santé, budget pourtant déjà exsangue puisque depuis une quinzaine d'années c'est 69 000 lits et des milliers de postes qui ont été supprimés. En 2018, 4200 lits ont encore été fermés, le budget de la santé enregistrant une baisse de 4,2% sur ces 5 dernières années.

A ce déplorable constat, vient s'ajouter la suppression de la réserve stratégique de masques qui n'a pas été renouvelée juste par mesures d'économies, notamment sous le règne d'Emmanuel Macron en tant que Ministre de l'Economie. Cette décision a malheureusement exposé à la maladie de nombreux soignants dont certains en sont hélas décédés.

Ce contexte sanitaire rappelle aussi la nécessité de sauvegarder notre Sécurité Sociale que le Patronat essaie de démanteler depuis de nombreuses années. Il est plus que jamais nécessaire de revenir à un financement de la Sécurité Sociale assis sur les cotisations en arrêtant les exonérations de

toutes natures (aides aux entreprises, arrêt des rémunérations de type participation/intéressement au profit du salaire, arrêt de la CSG...).

Dans cette crise sanitaire inédite, la CGT s'est toujours battue pour faire primer la santé sur les intérêts financiers.

Dans son allocution du 16 mars 2020, le Président Macron faisait référence au "jour d'après" et en même temps, le gouvernement a imposé une série d'Ordonnances et de Décrets qui actent d'importants reculs en matière du droit du travail :

- Imposition de prises de repos. 10 jours de RTT/CET en l'absence d'accord et 6 jours de CPL avec un accord
- Allongement de la durée de travail maximum qui passe de 10 à 12 heures par jour, soit 60 heures par semaine (contre 48 heures auparavant).
- Les travailleurs de nuit aussi peuvent être amenés à travailler 12 heures (et non plus 8 heures)
- La durée minimale de repos quotidien est elle, ramenée de 11H à 9H
- Les règles de repos dominical sont pour leur part assouplies
- Modification des règles d'information/consultation des CSE et difficulté à recourir à l'expertise

Le "jour d'après" du déconfinement, le gouvernement et le grand patronat en profitent pour :

1. Continuer à remettre en cause les garanties collectives pour accroître l'exploitation des travailleurs
2. Supprimer des millions d'emplois
3. Préparer la liquidation de la Sécurité Sociale : la crise du coronavirus va faire exploser le déficit à plus de 41 milliards d'euros. Selon les chiffres officiels, sur ces 41 milliards, $\frac{3}{4}$ correspondent à des recettes non perçues donc non versées par les entreprises.
4. Organiser un appauvrissement général : Le 7 mai, Edouard Philippe a déclaré que "la France, une fois la crise sanitaire passée devra faire face à l'appauvrissement général" mais bien entendu pas pour les banques et les capitalistes. Mais il touchera les plus fragiles: les travailleurs, les jeunes, les chômeurs et nos retraités
5. Réduire encore davantage les libertés et garanties démocratiques: Exemple : interdiction des rassemblements, surveillance et fichage électronique, extension des pouvoirs de police, atteinte aux libertés de déplacement...
6. Continuer la distribution de milliards d'euros aux banques et capitalistes : C'est près de 400 milliards d'euros donnée aux banques et au patronat lors de la loi adoptée du 19 mars sans conditions de maintenir l'emploi ou de renoncer au versements de dividendes

Rappelons aussi que le Groupe Air Liquide est confiant à maintenir ses objectifs financiers en 2020 en pleine période de Covid 19.

Le "Jour d'Après" pour la CGT c'est un monde plus juste, durable et solidaire en exigeant par exemple :

- La nationalisation des industries vitales à la population, comme l'énergie, l'eau, le médicament, le transport, le logement...
- La réduction du temps de travail à 32h financée par les gains de productivité.

- **L'application de la grille fédérale, avec un SMIC à 1 900 euros.**
- **Une protection sociale 100% Sécurité sociale, avec une hausse des cotisations patronales.**
- **Une Retraite solidaire intergénérationnelle et par répartition à 60 ans à taux plein, ou après 37,5 années de cotisations, et départ à 55 ans pour les travaux pénibles, avec un trimestre d'anticipation par année pour les travaux pénibles.**
- **L'Application de toutes les garanties de nos conventions collectives comme socle incontournable et non dérogeable.**
- **L'Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.**
- **L'interdiction de tout licenciement**
- **L'arrêt des versements de dividendes qui doivent être réorientés vers l'outil productif et les salaires**
- **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune**

A tout ceux qui pensent que ces revendications sont utopiques, nous leur demandons de réfléchir à la situation économique de la France au sortir de la 2ème guerre mondiale. Et pourtant, sous l'impulsion d'Ambroise Croizat, le programme du Conseil National de la Résistance, avec en particulier la création de la Sécurité Sociale, a bien été mis en place. Heureusement pour nous, la situation économique de la France est nettement meilleure aujourd'hui et même si l'histoire ne repasse jamais le même plat, ce qui était possible en 1945 doit l'être en 2020.

Oui, messieurs les représentants du grand capital, le jour d'après ne peut pas être comme les jours au risque de courir à la catastrophe, catastrophe économique, catastrophe sociale, humaine et environnementale. Si cette pandémie a pu se répandre aussi facilement sur toute la planète, c'est dû à la mondialisation à outrance et au non respect environnemental.

Il nous faut donc bâtir un autre monde, plus humain et plus respectueux de notre environnement.

Pendant cette crise, des salariés du Groupe Air Liquide ont oeuvré dans des conditions difficiles, à assurer la santé des patients (filiales du Homecare), à contribuer à la fourniture de nouveaux respirateurs pour faire face à l'insuffisance du milieu médical sur ce type d'appareils (ALMS-EOVE), (même si avec le recul, on peut s'interroger sur les raisons de cette opération. Seul l'avenir le dira ou peut être une éventuelle commission parlementaire qui devrait analyser les responsabilités de chacun et la façon dont cette crise a été gérée), à fournir des gaz médicaux ou à usage électronique (ALFI, ALSF...), à contribuer à fabriquer du gel hydroalcoolique (ALFI-SEPPIC) ou à contribuer à la fabrication de médicaments ou d'adjuvants pour les vaccins (SEPPIC).

Par leur professionnalisme et leur dévouement, ils répondent à l'intérêt de la Nation, le Groupe Air Liquide ayant décidé la continuité de la vie économique. C'est bien l'ensemble des salariés du Groupe qui a su adapter leur organisation de travail pour continuer à produire.

La CGT estime donc nécessaire que ces efforts soient reconnus à leur juste valeur en décidant la réouverture des paritaires salaires dans toutes les filiales du groupe pour dégager une enveloppe supplémentaire à celle déjà en cours.

En effet, seule une revalorisation du salaire sera une récompense juste et équitable pour les salariés, d'autant plus justifiée que les résultats de l'entreprise le permet. La

distribution en augmentation des dividendes décidés lors de la dernière Assemblée Générale du groupe le prouve. D'autant que la politique salariale dans les différentes sociétés du groupe (malheureusement validée par certaines organisations syndicales de ces sociétés), est en dessous de ce qui pratique sur le marché. Le rapport de l'expert nous en apporte la démonstration.

Une prime défiscalisée n'est pas la solution pour garantir dans l'avenir le pouvoir d'achat de tous les salariés et affaiblit notre système de protection sociale. Une prime, même accordée annuellement ou mensuellement peut toujours être remise en cause totalement ou partiellement (participation, intéressement par exemple).

Oui, le Groupe a largement les moyens financiers de répondre à l'intérêt général des salariés tant en matière de condition de travail que de vie.

Enfin, la situation sanitaire a heureusement permis la suspension du projet de réforme de retraite. **Il est nécessaire de se rappeler des promesses de nombreux politiciens, d'économistes de tout poil, ou syndicalistes réformistes garantissant qu'avec cette nouvelle réforme de retraite, les pensions ne pouvaient pas diminuer alors que le projet de loi prévoyait que le financement des retraites ne devait pas dépasser 13,8% du PIB . Nous voyons aujourd'hui, que le gouvernement mise sur un recul d'au moins 8% du PIB en 2020 voire même 11% si on en croit la nouvelle déclaration du ministre de l'économie, qu'en serait-il de nos retraites ? A cela s'ajoute une prévision d'un nombre important de futurs retraités dans les années à venir, la seule variable d'ajustement serait donc la baisse des pensions.**

La CGT avait à nouveau raison de se battre contre ce projet, Il n'aura pas fallu attendre le vote de la loi pour en avoir une parfaite démonstration.

Pour conclure, nous souhaitons revenir sur la situation de Luxfer, seule usine de l'Union Européenne à produire des bouteilles d'Oxygène médical.

Le sort de cette entreprise est jeté fin 2018, alors que le carnet de commandes était plein, que le CA était de 22 millions d'€ et que le bénéfice avant impôts était de 12%, le fonds de pension, propriétaire de cette entreprise jugeait que ce n'était pas suffisant. Le couperet est tombé pour les 138 ouvriers sacrifiés, l'établissement de Luxfer dans le Puy de Dôme doit fermer.

De nombreux combats sont menés par les salariés et leurs syndicats pour exiger la réouverture du site. Des repreneurs sont identifiés mais les dirigeants de Luxfer s'y opposent, leur seule volonté est la fermeture de l'usine de Gerzat. Devant cette situation les salariés et leurs syndicats luttent pour permettre la continuité de la production de bouteille d'oxygène médical en France. Nous sommes bien entendu d'accord avec ce combat légitime et nous demandons à la direction générale que l'Air Liquide d'aller au delà de ses premiers engagements de commandes de bouteilles. En cas d'abandon de reprise des actuels candidats, nous demandons à la direction générale du groupe de se positionner comme repreneur de l'entreprise pour sauver l'emploi des 138 salariés, sauvegarder le savoir faire français et l'industrialisation de la France.